23 mars 2016

Les avocats de Davies toujours parmi les meilleurs selon l'édition 2016 du guide *Chambers Global*

Davies a été reconnu une fois de plus comme faisant partie des meilleurs cabinets d'avocats au Canada par Chambers and Partners dans son édition annuelle du guide *Chambers Global : The World's Leading Lawyers for Business.* Davies est le cabinet qui compte le pourcentage le plus élevé d'avocats dans les classements du niveau Band 1 parmi tous les cabinets d'avocats du Canada figurant au classement.

Dans l'édition 2016 du guide, 38 avocats de Davies figurent aux classements avec 52 mentions, dont 15 dans les classements du niveau Band 1. De plus, Carol Pennycook, associée de Davies, a été nommée avocate vedette (*Star Individual*) dans la catégorie Financement de projets – Canada, une mention exceptionnelle que confère Chambers aux avocats qui constituent la référence dans leur domaine.

Davies a été reconnu comme un chef de file dans les principaux domaines de pratique du cabinet pour lesquels Chambers établit des classements, celui-ci s'étant distingué dans les 11 domaines de pratique suivants :

- Droit bancaire et services financiers
- Concurrence et antitrust
- Droit des sociétés et fusions et acquisitions
- Règlement de différends – Canada
- Règlement de différends – Actions collectives
- Énergie et ressources naturelles – Secteur minier
- Environnement
- Projets : PPP et infrastructures
- Immobilier
- Restructuration et insolvabilité
- Fiscalité

Chaque année depuis 1990, Chambers réalise une analyse en tenant des entretiens en profondeur, confidentiels et anonymes avec des avocats et leurs clients. Les critères sur lesquels se fondent les classements incluent les compétences juridiques, l'éthique professionnelle, la qualité du service à la clientèle, l'ingéniosité en matière commerciale, la diligence, l'engagement et d'autres qualités privilégiées par les clients. Les classements sont indépendants et objectifs et reposent uniquement sur les conclusions de l'équipe de recherche.